Accusé de réception en préfecture
02B-212002513-20191108-DEL081119-03-DE
Date de télétransmission : 13/11/2019
Date de réception préfecture : 13/11/2019

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA HAUTE CORSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE

P R U N E L L I D I F I U M O R B U

S E A N C E D U 08 NOVEMBRE 2019

L'an deux mil dix-neuf le huit novembre à dix-sept heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence d'André ROCCHI, Maire.

DATE DE LA CONVOCATION : 31/10/2019

Nombre de conseillers
En exercice : 27
Présents : 20
Votants : 27
Absents : 07
dont représentés : 7

Etaient présents : ROCCHI André, PAOLI Christian, FRATICELLI Jean-Jacques ; SANTONI Marie-Josée ; GUIDICELLI Sébastien ; ANDREANI Agnulina ; PIERI Pierre-Louis ; GAMBOTTI Marie-Pierre ; SUSINI Vincent ; ELEGANTINI Muriele ; OTTOMANI Jean-François ; PAOLI Franck ; BARBONI Toussaint ; ANGELI Filippu Antone ; PAOLI Roxane ; SALDANA Esteban ; VILLARD-ANGELI Dominique ; CASAMATTA-ANDREANI Bernadette ; FRANCOVICH Stéphane ; ROSSINI Jean.

Était absent : FILIPPINI Marie-Laure ; SANTONI Louis ; ACHILLI Nadine ; MURGIA Sandrine ; COLOMBANI Victoria ; MICAELLI Marie-Luce ; FRANCISCI Lisa.

Était représenté :

SANTONI Louis a donné pouvoir à ROCCHI André ;
ACHILLI Nadine a donné pouvoir à FRATICELLI Jean-Jacques ;
FRANCISCI Lisa a donné pouvoir à PAOLI Christian ;
COLOMBANI Victoria a donné pouvoir à PIERI Pierre-Louis ;
MICAELLI Marie-Luce a donné pouvoir à SUSINI Vincent ;
MURGIA Sandrine a donné pouvoir à GUIDICELLI Sébastien ;
FILIPPINI Marie-Laure a donné pouvoir à ANDREANI Agnulina.

Vu l'article L2541-6 du Code Général des Collectivités Territoriales portant sur la nomination du secrétaire de séance,
Le Conseil Municipal désigne Madame ANDREANI Agnulina secrétaire de séance et assistée de Madame Emilie MUSETTI auxiliaire administrative.

****

DEL081119-03

OBJET : Demande de dotation quinquennale pour l'implantation de 27 lampadaires sur le quartier de Quarcettu

Monsieur Le Maire expose aux membres du conseil municipal que,

La commune de **PRUNELLI DI FIUM'ORBU** souhaite réaliser l'implantation de 27 lampadaires sur le quartier de Quarcettu.
Dans le cadre de ce projet, Monsieur Le Maire propose de solliciter les aides financières de la Collectivité de Corse (CdC) dans le cadre de la **dotation Quinquennale**, et propose le plan de financement suivant :

Collectivité de Corse	50%	4 291.00 €
Commune	50%	4 291.28 €
Total	100%	8 582.28 € HT

Accusé de réception en préfecture
02B-212002513-20191108-DEL081119-03-DE
Date de télétransmission : 13/11/2019
Date de réception préfecture : 13/11/2019

Il est proposé au Conseil Municipal :

- D'approuver l'implantation de lampadaires sur les quartiers de Quarcettu
- De valider le plan de financement proposé,

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide à 2 contre 3 abstention et 22 pour :

- D'approuver l'implantation de lampadaires sur les quartiers de Quarcettu
- De valider le plan de financement proposé,

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an que ci-dessus.

Le Maire